

Chapitre VII

LE DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

De la «Restauration» (1815) aux premières années du 20^e siècle.

Un espoir illusoire. La vie de l'Ordre de 1815 à 1848. Les suppressions du gouvernement italien au lendemain de la prise de Rome (1870). Les Servites de Marie en Angleterre et aux États-Unis d'Amérique. La canonisation des sept saints Fondateurs dans le contexte d'un culte accru envers les saints de l'Ordre. Les Congrégations féminines servites. La reprise jusqu'aux premières années du 20^e siècle. Les Servites de Marie au Canada. Les couvents servites depuis 1848 à 1911. Quelques personnalités servites du 19^e siècle.

Un espoir illusoire

L'illusoire «restauration» de l'entente européenne convenue au Congrès de Vienne (1814-1815) est la date-clé de référence aussi bien pour l'histoire ecclésiastique que pour l'histoire civile. Les esprits les plus alertes s'aperçurent de toute la précarité de la pointilleuse restauration, mais il ne manqua pas d'hommes talentueux et perspicaces qui mirent leurs espoirs dans une solide reprise des institutions anéanties ou renversées par la parenthèse napoléonienne.

Pour les Ordres et les Congrégations religieuses, le problème est plus complexe, puisque, comme on l'a vu, les attaques à leurs structures en Europe avaient commencé au temps de Joseph II et s'étaient continuées avec Napoléon Bonaparte. Le Servite Costantino M. Battini, prieur général (1823-1829), homme de vaste culture et écrivain au style alerte, notait au sujet de la fin de l'empire napoléonien: «... on commença d'espérer une renaissance des frères réguliers et des moniales». En réalité, il y eut une certaine reprise, même consistante, mais elle fut de courte durée, surtout pour les Servites de Marie présents en majeure partie en Italie seulement. En effet, ils auront à subir ces lois de suppression qui risquèrent de réduire l'Ordre aux extrêmes.

Pour qui étudie l'histoire des Servites du 19^e siècle, une première constatation est claire: l'année 1815 marque le point de départ d'une reprise qui s'avérera toutefois précaire. Par contre, la fin du 19^e siècle et le début du 20^e enregistreront une renaissance concrète et durable – même si elle fut lente au début – ; elle se continua sans interruption jusqu'aux années soixante de notre époque. À mi-chemin de ce long laps de temps (1815-1964) a lieu la canonisation des sept saints Fondateurs: un événement qui contribua grandement à la croissance de l'Ordre au 20^e siècle.

En termes chronologiques, les sujets traités dans ce chapitre se situent entre 1815 et la première décennie du 20^e siècle, c'est-à-dire, jusqu'au moment où les Servites sont à la veille de prendre d'importants et favorables engagements dans le champ missionnaire. D'autre part, il semble que la première guerre mondiale (1914-1918) peut aussi être considérée, pour ce siècle-là, comme un événement qui caractérise la fin d'une époque et le début d'une ère nouvelle.

Cette époque historique, nous la présenterons comme suit: la vie de l'Ordre de 1815 à 1848; les suppressions par le gouvernement italien au lendemain de la prise de Rome (1870); l'Ordre en Angleterre et aux États-Unis d'Amérique; la canonisation des sept saints Fondateurs au moment où l'Ordre manifeste un très vif intérêt pour le culte envers ses saints et bienheureux; les Congrégations féminines servites; la reprise jusqu'aux premières années du 20^e siècle; les Servites de Marie au Canada; les couvents servites depuis 1848 à 1911; quelques personnalités servites du 19^e siècle.

La vie de l'Ordre de 1815 à 1848

Entre 1815 et 1848, l'Ordre fut gouverné d'abord par un vicaire général apostolique, frère Stefano Antommarchi (1814-1823), et ensuite par les prieurs généraux suivants: frère Costantino M. Battini (1823-1829), frère Vittorio Amadeo Pirattoni (1829-1834), frère Luigi Grati (1834-1841), frère Michele Francesco M. Strigelli (1841-1847) et frère Gaetano M. Bensi (1847-1853).

La préoccupation commune de ces frères fut d'abord de récupérer au moins les principaux couvents supprimés et puis de réorganiser et de rénover la vie religieuse des provinces et des communautés. Toutefois, justement dans leurs tentatives d'atteindre ces deux objectifs, ils éprouvèrent de nombreuses difficultés provenant de situations internes et externes substantiellement troublées et incertaines. C'est donc avec réserve qu'on peut donner le nom de reprise à cette époque.

Ces prieurs généraux étaient, en vérité, des hommes de caractère, idéalement favorables à la «restauration»: ou bien parce qu'ils avaient personnellement vécu les souffrances au temps de Napoléon (ainsi, Costantino Battini avait été capturé par les français en 1799 et gardé prisonnier durant quatre mois à Dijon, en France), ou bien à cause de leur longue habitude de remplir des charges de responsabilités à la direction de l'Ordre. Un registre des frères défunts du couvent de la Santissima Annunziata de Florence souligne ceci au sujet de frère Stefano Antommarchi: «En récompense et par gratitude pour les adversités qu'eut à endurer le révérendissime père Stefano Antommarchi concernant la reprise de nos couvents dans la province toscane, les pères célébrèrent, en suffrage pour le dit défunt, un office solennel avec catafalque au milieu de l'église, comportant l'office des défunts au complet suivi d'une messe».

Devant les difficultés de reconstituer rapidement les structures provinciales et en raison de la dispersion des frères, les prieurs généraux du temps et surtout frère Antommarchi élaient des vicaires généraux afin de récupérer les couvents supprimés, et leur confiaient la charge des diverses provinces de l'Ordre aussi souvent que nécessaire.

Alors qu'en 1835 l'Ordre pouvait ainsi reprendre le prestigieux couvent de Monte Berico (Vicence), l'ancienne province d'Espagne, dépeuplée par les suppressions, se mourait. Les frères espagnols dispersés ou bien rejoignirent des couvents italiens, ou bien continuèrent de vivre hors du cloître tout en cherchant à maintenir vivante la tradition de l'Ordre. En effet, pour plus de trente ans, dans une Espagne désormais privée de ses couvents, on continua de publier les calendriers liturgiques propres de l'Ordre pratiquement jusqu'à l'extinction des derniers frères survivants. Une situation analogue se présenta durant les années cinquante et suivantes de notre siècle pour les couvents de la province hongroise, qui furent supprimés par le gouvernement en 1950 et n'ont pas été restitués; mais les frères hongrois continuent de maintenir des contacts sporadiques avec l'Ordre, même s'ils sont maintenant réduits à un très petit nombre (1983).

Il n'est pas étonnant que les prieurs généraux de cette époque (1815-1848) aient tous été des hommes expérimentés dans le gouvernement et dont certains reçurent de la part des dicastères de la curie romaine des charges importantes à remplir. Frère Luigi Grati est l'unique cas, dans l'histoire des Servites, où le prieur général élu à la direction de l'Ordre ait d'abord été évêque. L'œuvre de «restauration» comportait un travail délicat; pour la mener à bien, il fallait un frère d'expérience juridique et bureaucratique. Toutefois, on ne peut dire que l'Ordre se soit remis solidement sur pied durant les années 1820-1830. Mais dans les circonstances, la reprise fut quand même considérable. En 1848, les couvents de l'Ordre sont au nombre de 64 et le nombre de frères un peu moins de 600.

Les suppressions du gouvernement italien au lendemain de la prise de Rome en 1870

Il faut distinguer la législation du royaume de Sardaigne de celle du gouvernement unitaire italien, même si toutes deux se rencontrent sur une même ligne de continuité. La législation religieuse du royaume de Sardaigne vécut successivement les moments suivants: la loi du 19 juin 1848 qui affirmait l'égalité de tous les citoyens devant la loi, indépendamment du culte qu'ils professaient; les lois Siccardi du 9 avril 1850, qui comportaient l'abolition du droit d'asile et des

privilèges du fors pour les ecclésiastiques (une loi du mois de mars précédent mettait sous la surveillance de l'État les institutions de charité); la loi de juin 1850 traitait de la «nécessité d'obtenir une autorisation gouvernementale pour l'acquisition de biens immobiliers et des titres gratuits»; la loi du 29 mai 1855 sur la suppression des corporations religieuses.

Par contre, sous le gouvernement unitaire, il y eut les lois du 7 juillet 1866 et du 15 août 1867, qui causèrent (surtout la première) la suppression d'un nombre élevé d'institutions ecclésiastiques.

Le gouvernement maintint une subvention annuelle à vie aux ecclésiastiques appartenant aux institutions supprimées. Une telle subvention (alimentée par la vente des biens ecclésiastiques) était tirée du Fonds pour le culte. Les sièges épiscopaux furent réduits seulement aux métropolitains, le nombre des séminaires fut limité à un seul par archidiocèse. Les menses des évêques, les revenus et les temporalités des évêchés étaient dévolus à des économats qui devaient les affecter en faveur des curés et des prêtres dans le besoin et pour les dépenses du culte et de la restauration des églises pauvres.

L'histoire a démontré qu'une moindre rigidité de la part du Saint-Siège et une attitude plus loyale de la part du royaume de Sardaigne d'abord et du gouvernement unitaire italien ensuite auraient pu éviter cette réelle hécatombe des couvents en Italie, au cours des années 1850-1870. Il suffit de rappeler la péremptoire drasticité de l'article n. 1 de la loi du 7 juillet 1866 qui disait ceci: «Ne sont plus reconnus par l'État les ordres, les corporations et les congrégations religieuses, régulières et séculières, et les conservatoires et les lieux de retraites, qui comportent la vie commune et qui ont un caractère ecclésiastique. Les maisons et les établissements appartenant aux ordres, aux corporations, aux congrégations et aux conservatoires et aux maisons de retraites, indiqués ci-dessus, sont supprimés».

On ne doit cependant pas oublier qu'après une première application rigoureuse des dites lois, on assista en fait, dans plusieurs parties de l'Italie, à des phénomènes de «survivance illégale», due à une tolérance calculée de la part des gouvernants. Mais comment oublier les nombreuses initiatives d'instituts religieux qui en Italie faisaient fonction de suppléance dans les secteurs de l'assistance sanitaire, du soin des anciens, etc.? Il faut aussi ajouter que plusieurs instituts religieux, profitant de l'expérience vécue durant les suppressions de Joseph II et de Napoléon, se trouvèrent mieux préparés à la nouvelle situation. Plusieurs d'entre eux réussirent à «racheter», sous de faux noms, des couvents supprimés qui étaient mis à l'encan par le gouvernement.

Même la défense de porter l'habit religieux fut souvent violer sans graves conséquences, justement parce que, à partir de la constitution du royaume d'Italie et dans la suite, il y eut des tentatives répétées de la part des gouvernants pour en arriver à un accommodement avec le Saint-Siège. Au début, en effet, les suppressions «italiennes» furent décidées, d'abord et beaucoup plus que pour un motif idéologique, en raison d'une extrême nécessité de la part des gouvernants de reconstituer des fonds pour l'administration financière de l'état.

Pour un Ordre de faible dimension comme celui des Servites de Marie, déjà affaibli par les précédentes suppressions, et encore présent en grande partie seulement en Italie, ces lois risquèrent de lui être fatales. Une lettre du prieur général Bonfiglio M. Mura, écrite en 1863 à tous les provinciaux italiens, parle d'une «question de vie ou de mort» et leur rappelle l'urgence de prendre quelques initiatives à ce sujet.

Ce fut tout de même providentiel pour l'Ordre d'avoir été guidé durant cette période de 1850-1870 par quatre prieurs généraux de grande valeur: frère Gaetano M. Bensi (1847-1853), frère Albuin M. Patscheider (1853-1859), premier prieur général non-italien, frère Bonfiglio M. Mura (1859-1868), frère Giovanni Angelo Mondani (1868-1882). Malgré «l'affliction de cette époque» – comme l'écrivait frère Mura – et malgré l'impossibilité physique de recevoir de nouvelles vocations, ces hommes crurent dans l'Ordre et ils tentèrent une expansion à l'étranger. Mais surtout, dans le peu de couvents encore existants, ils instaurèrent une rigoureuse observance religieuse.

Hélas, il s'agit aussi d'une période très peu étudiée par l'histoire de l'Ordre. Un apport de frère Filippo M. Berlasso OSM sur la biographie de frère Mura et le récent exposé de frère Richard

M Boyle OSM, comme d'autres études encore en cours, soulèvent à peine quelques voiles sur cette situation tourmentée.

Il est difficile de calculer le nombre des Servites au moment le plus grave de ces dernières suppressions. Probablement qu'ils étaient réduits à un peu plus de 300. En Italie, le cauchemar de l'extinction venait de la défense d'accueillir de nouvelles vocations. C'est pourquoi, frère Mura ouvrit en 1863 un noviciat au couvent de Saint-Marcel à Rome et un autre à Monte Berico – les deux seuls couvents où il était encore possible de le faire – et il enjoignit les frères contraints de vivre hors des couvents à verser à leurs supérieurs respectifs la pension qu'ils recevaient du gouvernement, afin de pouvoir défrayer les études des nouvelles vocations.

Dès le généralat de frère Pirattoni, on avait commencé à penser à des fondations en dehors de l'Europe. En 1830, il ne fut pas possible d'accepter une mission en Birmanie. Durant les années 1840-1842, il y eut «la mission avortée», mise sur pied par deux frères servites de l'ancienne province d'Espagne à Mindanao, aux Philippines. Presque au même moment, la vice-préfecture apostolique de l'Arabie était confiée à l'Ordre, avec son siège à Aden, dans l'actuel Yemen du Sud. Cette expérience se maintiendra durant peu d'années – jusqu'en 1849 – , mais elle reste le symbole d'un effort de réaction à la dureté des temps.

Le manque d'espace ne permet pas de nous arrêter davantage sur le travail des prieurs généraux de la période 1850-1870. Parmi ceux-ci, on distingue surtout la figure de frère Bonfiglio M. Mura dont on parlera davantage plus loin. C'est sous son généralat qu'on assitera à la première fondation de l'Ordre en Angleterre.

Les Servites de Marie en Angleterre et aux États-Unis d'Amérique

En 1864, deux Servites de Marie, frère Filippo M. Bosio et frère Agostino Morini arrivèrent en Angleterre pour y établir l'Ordre. Trois ans plus tard, ils ouvrirent le couvent de Londres (1867). Déjà au Chapitre général de 1895, les couvents anglais étaient constitués en commissariat provincial et, en 1914, ils formèrent l'actuelle province anglaise de l'Ordre.

Les débuts ne furent pas faciles. Une des causes fut les difficultés de relations avec les sœurs Servites de Londres, qui avaient sollicité la venue des pères de l'Ordre en Angleterre. Les frères chargés des nouvelles fondations étaient non seulement des hommes préparés et généreux, mais aussi de fortes personnalités. Il est probable qu'à l'origine de ces incompréhensions il y ait eu cet encadrement «italien» qu'on ait donné à ces nouvelles fondations: une caractéristique qui hélas persista longtemps et pas seulement en Angleterre.

C'est tellement vrai que la récente notice nécrologique en mémoire de frère Francis M. McEnerney OSM (1896-1983), préparée par la curie provinciale de la province anglaise, raconte à propos de ce frère très estimé qu'il a continué, entre les deux guerres mondiales, l'œuvre amorcée par frère Alphonse M. Coventry, à savoir: tenter de libérer la province d'une excessive dépendance «italienne» pour lui donner une physionomie et un visage anglais.

Pour ce qui est des États-Unis d'Amérique, nous reproduisons un extrait de la note parue dans le *Catalogus OSM* publié en 1970: «La présence de l'Ordre aux États-Unis remonte à 1852, quand le frère Antoninus M. Grundner, de la province du Tyrol, commença à travailler auprès des catholiques de langue allemande d'abord à New-York, ensuite dans l'est de la Pennsylvanie et enfin comme curé de l'église Saint-Alphonse de Philadelphie. Il n'y eut cependant pas de fondation de l'Ordre; la mort de frère Grundner marqua la fin des activités de la province du Tyrol aux États-Unis. Cependant, quelques frères autrichiens continuèrent à œuvrer parmi les italiens de la région autour de Chicago».

«En 1870, Monseigneur Joseph Mercher, premier évêque de Green Bay, Wisconsin, alors qu'il se trouvait à Rome pour participer au 1er Concile du Vatican, invita les Servites dans son diocèse. En cette même année, quatre Servites de Marie, sous la direction de frère Agostino Morini, commencèrent leur apostolat dans l'église de Saint-Charles de Menasha, Wisconsin. En 1874, l'évêque Foley invita l'Ordre à Chicago. Cette ville devint très tôt le centre des activités servites aux États-Unis. La province américaine fut constituée en 1909».

Depuis quelques années, frère Conrad M. Borntrager OSM fait des recherches poussées sur les activités des Servites en Amérique du Nord, avant 1870. Le prospère développement qu'eurent ultérieurement les provinces de l'Ordre aux États-Unis est certainement attribuable à un bon départ. La reconstitution graduelle des archives OSM de la province servite américaine de l'est contribuera définitivement à mieux connaître leur histoire.

La canonisation des sept saints Fondateurs dans le contexte d'un culte accru envers les saints de l'Ordre.

Le sanctoral liturgique des Servites de Marie nous montre quelques faits assez significatifs. En 1804, Pie VII approuva l'office et la messe de la bienheureuse Elisabeth de Mantoue; en 1806, le même pontife approuvait l'office et la messe du bienheureux Iacopo de Città della Pieve et du bienheureux André de Sansepolcro; en 1812, il approuvait le culte du bienheureux Ubald de Sansepolcro et du bienheureux Bonaventure de Pistoie; en 1828, Léon XII approuvait et confirmait le culte de la bienheureuse Jeanne de Florence et, en 1829, Pie VIII approuvait le culte du bienheureux Benincasa de Montepulciano.

En même temps que fleurissaient les dévotions propres de l'Ordre, on avait repris la cause de canonisation des sept Fondateurs.

En 1884, Léon XIII décida personnellement que la cause de canonisation des Sept, interrompue depuis 150 ans, pouvait se poursuivre. Il considérait comme suffisants les quatre miracles obtenus avec l'invocation collective des Sept. Le 27 novembre 1887, on publiait le décret qui approuvait les quatre miracles présentés. Entre-temps, l'Ordre célébrait avec ferveur le sixième centenaire de la mort de saint Philippe Benizi. Le 15 janvier 1888, Léon XIII canonisait les sept Fondateurs. L'historien Alessio M. Rossi (+ 1968) se souvenait qu'il avait toujours entendu dire que durant ce mois de janvier, Mont Senario se trouvait enseveli sous «beaucoup de neige» et que, parmi les frères venus à Rome pour la canonisation, il manquait justement ceux qui n'avaient pu descendre du Mont Senario à cause des chemins impraticables, recouverts de neige. Par contre, frère Antoine M. Pucci qui mourra quatre ans plus tard et qui sera à son tour élevé par l'Église aux honneurs des autels (1962) était présent à cette canonisation.

Le décret de canonisation, bien entendu, mentionnait aussi les noms des sept saints Fondateurs: Bonfils, Bienvenu, Manet, Hugues, Amédée, Sostène et Alexis. De toutes les anciennes listes rapportant les noms des Fondateurs, le document pontifical reconnaissait comme acceptable la plus récente. Les historiens, soucieux de précision, retiennent fragile cette liste; mais une certitude demeure au moins sur le premier et le dernier nom: Bonfils et Alexis. En reconnaissant les quatre miracles, disons, collectifs, au lieu de quatre pour chacun des Sept, l'autorité ecclésiastique avait donné la préséance à l'identité des Sept plutôt qu'à chacun en particulier: un fait unique dans le cas de canonisation de saints non martyrs.

L'événement de la canonisation – qui survenait à une époque où les lois vexatoires contre les instituts religieux en Italie connaissaient une atténuation graduelle – se trouva à injecter à l'Ordre tout entier une véritable dose de confiance. Aussi, n'est-on pas étonné du fait que ses plus illustres promoteurs – parmi lesquels frère Antoine M. Pucci – aient prié et travaillé aussi longtemps pour que vienne enfin le jour de la glorification des Fondateurs. Et si la dernière étape de l'événement est liée au nom du prier général Pier Francesco M. Testa (1882-1888), il est clair que la voie avait été préparée par ses prédécesseurs, surtout par frère Giovanni Angelo Mondani (1868-1882) et, peut-être, par frère Bonfiglio M. Mura, qui entretenait une solide et personnelle amitié avec Léon XIII.

Les Congrégations féminines servites

À partir déjà de la moitié du 19^e siècle, diverses Congrégations de sœurs, de nations variées, sont venues augmenter la Famille des Servites de Marie. Quelques-unes sont nées au sein même de

l'Ordre, souvent de groupes du Tiers-Ordre séculiers (comme les sœurs de Florence, de Pistoie, de Galeazza, les Compassionistes, les Réparatrices, et autres); d'autres, ou par affinité de spiritualité ou à cause de leur apostolat et de la dévotion envers la Vierge, ont demandé et obtenu officiellement d'être agrégées à l'Ordre, dans certains cas peu d'années après leur fondation.

Durant les cent-vingt dernières années, c'est-à-dire, à compter de 1864 jusqu'à aujourd'hui, elles furent nombreuses les Congrégations féminines qui s'affilièrent à l'Ordre.

Quelques-unes d'entre elles cependant n'appartiennent plus à la Famille servite. Les raisons sont variées; les deux principales sont la disparition même et parfois forcée d'une Congrégation et la fusion de quelques Congrégations avec une autre généralement de la Famille servite. Ainsi, la Congrégation des Mantelées de Pistoie accueillit celles de Saluces, de Livourne, de Viareggio – fondée par saint Antoine M. Pucci –, et celle des Mantelées de sainte Julienne de Florence.

Par contre, en ces dernières années, on eut la surprise et la joie de renouer avec les deux Congrégations de Hongrie et d'Albanie que l'on croyait disparues, mais qui, malgré les rigoureuses sanctions gouvernementales d'après-guerre, réussirent à survivre quoique dans des conditions impossibles pour la vie et les activités communautaires.

Dans la liste qui suit, nous indiquons la date de fondation et celle de l'agrégation à l'Ordre des Servites: en certains cas, il s'agit d'une «première» agrégation concernant seulement le groupe initial des religieuses, puis d'une agrégation confirmée plus tard quand la Congrégation avait atteint un certain développement ou avait désiré renforcer ses liens avec l'Ordre. Dans le but d'offrir ici une vue d'ensemble des les Congrégations actuellement agrégées à l'Ordre, nous avons inclus celles qui furent aussi fondées ou agrégées durant la première moitié du 20e siècle.

Nom de la Congrégation	Fond	Agrég
Srs Servites de Marie de Cuves-Londres	1840	1864
Srs de N-D des Douleurs de Naples	1840	1951
Servantes de Marie de Ravenne	1852	1868
Servantes de Marie de Notre-Damedes Douleurs de Florence		1854 1876
Sisters of the Mother of Sorrows Servants of Mary (Inde)	1854	1865
Mantelées Servites de Marie de Pistoie	1861	1868
Servantes de Marie de Galeazza	1862	1883
Minimes de Notre-Dame des Douleurs	1868	1951
Compassionistes Servites de Marie	1869	1893
Servantes de Marie de N-D des Douleurs de Nocera		1872 1880
Servantes de Marie de Notre-Dame des Douleurs de Chioggia		1873 1918
Sisters of Providence (Holyoke,USA)	1873	1894
Sœurs Servites de Marie (Belgique)	1881	1927
Sœurs de Notre-Dame des Douleurs Servantes de Marie de Pise	1896	1916
Motrat Servite (Albanie)	1898	1898
Servantes de Marie Réparatrices	1900	1910
Servants of Mary (Ladysmith,USA)	1912	1919
Irmas Servas de Marie (Brésil)	1917	1922
Szervita Növerèk (Hongrie)	1922	1925
African Servite Sisters (Swaziland)	1932	1935
Misioneras de Maria Dolorosa (Mexique)	1942	1953

La fondatrice des Minimes de Notre-Dame des Douleurs, Clelia Barbieri (+ 1870) fut béatifiée en 1968 et canonisée le 9 avril 1989. Les procès de béatification d'autres fondatrices ou d'autres sœurs de diverses Congrégations sont aussi en bonne voie: sœur Luisa di Gesù (Ascione), morte en 1875, fondatrice des Sœurs de Notre Dame des Douleurs de Naples; sœur M. Consiglia du Saint-Esprit (Addatis), morte en 1900, fondatrice des Servantes de Notre-Dame des Douleurs de

Nocera; sœur M. Maddalena de la Passion (Starace), morte en 1921, fondatrice des Compassionistes Servites de Marie; sœur M. Dolores Inglese, morte en 1928, des Servantes de Marie Réparatrices, et sœur M. Elisa Andreoli, morte en 1935, fondatrice de la même Congrégation; sœur M. Eleonora Giorgi, morte en 1945, des Servantes de Marie de Notre-Dame des Douleurs de Florence. À ces noms, on doit ajouter aussi celui de Don Fernando M. Baccilieri, tertiaire servite et fondateur des Servantes de Marie de Galeazza, mort en 1893.

La reprise jusqu'aux premières années du 20e siècle

La dernière décennie du 19e siècle et les premières années du 20e siècle sont marquées par quelques événements qui portent tous le sceau d'une visible renaissance.

En 1891, le couvent des Servites de Bruxelles est fondé. Quatre ans plus tard s'élève à Florence le couvent des Sept Saints Fondateurs et on ouvre à Rome, dans un immeuble en location, près de l'église de s. Nicola da Tolentino, le Collège international Saint-Alexis Falconieri, l'héritier de l'ancien Collège de Gand et le précurseur de l'actuelle Faculté Pontificale de Théologie «Marianum».

C'est en 1897 que prend son essor l'historiographie contemporaine de l'Ordre avec la parution du premier volume de la collection *Monumenta Ordinis Servorum sanctae Mariae* sous la direction de frère Agostino M. Morini et de frère Pérégrin M. Soulier. Dans les deux premiers volumes, on publie, entre autre, les *Constitutiones antiquae* et les *Constitutiones novae* (soit, les décrets des Chapitres généraux entre 1295 et 1473), la *Legenda de origine Ordinis* et la *Legenda beati Philippi*; on y présente des documents utiles pour l'histoire des anciens couvents d'Allemagne et du «collège» que l'Ordre possédait à Paris; on y publie également le registre administratif des prieurs généraux, saint Philippe Benizi et frère Lotarigo de Florence, des années 1285-1300 – preuve qu'une authentique renaissance doit toujours s'inspirer des choix fondamentaux des origines.

L'Ordre a cependant son regard toujours tourné vers une expansion à l'étranger. Bien qu'une tentative de retour en Espagne s'avère infructueuse en 1900, le Chapitre général de 1902 formulait le «vœu» que l'Ordre «reprenne aussitôt que possible les missions auprès des infidèles». Dix ans cependant s'écouleront avant que le «vœu» se réalise. De toute façon, on vivait dans un climat de renouveau et de ferveur «missionnaire». En 1904, une représentation significative de Servites participent avec enthousiasme au Congrès marial international célébré à Rome à l'occasion du cinquantenaire de la définition du dogme de l'Immaculée Conception (1854).

Un Chapitre général extraordinaire pour la révision des Constitutions est célébré en 1905. De nouvelles Constitutions seront promulguées en 1907. Ces Constitutions, également acceptées par les couvents de l'ancienne Observance germanique (alors regroupés dans les provinces tyrolienne et austro-hongroise), rassemblent ainsi tous les frères de l'Ordre sous une seule législation.

La tempête «moderniste» ne semble pas effleurer les Servites. À ce propos, il n'est peut-être pas indiscret de relever le fait que l'Ordre, au cours de son histoire, s'est toujours montré assez sensible et tout à fait obéissant aux dispositions du Saint-Siège. Après le Chapitre de 1902, comme le souligne frère Filippo M. Ferrini (+ 1972) sur une fiche personnelle datant de 1950, on défendit aux frères de fréquenter les collèges hors de l'Ordre pour y poursuivre des grades académiques; ceci justement pour marquer un rejet total de certaines doctrines qui circulaient alors et qui seront ensuite regroupées sous le nom de «modernisme». On reconnaîtra qu'une telle disposition était excessivement restrictive; mais elle illustre bien cette attitude constante des Servites au cours de leur histoire.

Mais retournons au climat de ferveur missionnaire qui précéda l'acceptation de territoires proprement «missionnaires» de la part de l'Ordre. Cela constitue une page de l'histoire de l'Ordre encore tout à écrire. Au début du siècle, on recueillait des dons et des argents pour les futures «missions chez les infidèles», on ouvrait des comptes en banque. Les offrandes, les projets de

mission ne manquaient donc pas. Il est curieux de constater que celui qui en principe s'en occupait vraiment, presque avec un sens prophétique, était un jeune prêtre de la province de Bologne, frère Prospero M. Bernardi. Il fut plus tard commissaire provincial de la fondation de l'Ordre au Canada et ensuite premier évêque de la mission de l'Acre et Purus au Brésil. Nous parlerons de lui au chapitre suivant. Mais voyons, pour clore cette période prometteuse entre ces deux siècles, – le 19e et le 20e – comment se réalisa la fondation au Canada.

Les Servites de Marie au Canada

Un article sur l'origine de la fondation canadienne, publié en 1980 dans la revue *Le Missioni dei Servi di Maria*, portait comme titre: «Au Canada, comme si c'était une "mission"». Ce fut en effet dans le contexte de l'esprit missionnaire qui animait l'Ordre que les Servites arrivèrent au Canada en 1912.

Nombreux furent les facteurs qui amenèrent l'Ordre dans ce pays. Ceci n'enlève cependant rien au fait que le Canada fut le premier effet concret de tant de rêves et projets missionnaires, même avant la fondation du Swaziland. Aujourd'hui, entendre parler de «missions» pour les premières fondations de l'Ordre au Canada, cela peut sonner faux à nos oreilles. Mais ce sont les documents mêmes de l'époque qui les appellent ainsi. Il suffirait de lire le discours préparé par le prier général, frère Giuseppe M. Lucchesi (1907-1913) et lu à Florence aux trois Servites qui étaient en partance pour le Canada. Il nous faut aussi tenir compte de la mentalité de l'époque. Quiconque partait de l'Europe pour aller travailler dans les jeunes églises d'Outre-Atlantique, surtout parmi les émigrants, était considéré comme un missionnaire. En plus d'assister les émigrés, il y avait aussi quelque part des indiens à évangéliser, des protestants à convertir... De toute façon, le début de la fondation canadienne fut le premier fruit de la ferveur missionnaire née et alimentée dans l'Ordre, après la canonisation des sept saints Fondateurs.

Pour cette fondation, certaines circonstances ne furent pas sans influence. Même en mettant de côté l'éventuel «précédent» causé par le fait que l'évêque de Montréal des années 1840-1885, Monseigneur Ignace Bourget était tertiaire servite, très lié à l'Ordre et propagateur de la dévotion à Notre-Dame des Douleurs, on doit aussi rappeler qu'en 1910 frère Alexis M. Lépicier, donc quelques années avant d'être prier général, puis cardinal, avait pris part au Congrès eucharistique de Montréal. De plus, en 1911, arrivait à Ottawa, comme délégué apostolique du Canada et de Terre-Neuve, Monseigneur Pellegrino M. Stagni OSM, ex-prier général de l'Ordre et alors archevêque d'Aquila.

C'est seulement un an plus tard qu'arrivèrent à Montréal trois Servites de Marie de la province de Toscane: frère Ildefonso M. Francesconi, frère Angelico M. Barsi et frère Aurelio M. Prospero.

Tout s'était décidé en peu de mois. Voyons à ce sujet les principaux faits survenus entre la fin de 1911 et les premiers mois de 1912. Le lecteur ne doit pas s'étonner si nous dédions quelques lignes de plus à ces fondations canadiennes. Nous le faisons volontiers car, en réalité, il s'agit d'informations très peu connues de l'histoire «officielle» de l'Ordre, du moins de la part du lecteur ordinaire.

Les choses donc se passèrent ainsi; c'est-à-dire, à partir de deux «histoires» plus ou moins parallèles, vécues toutes deux au cours des derniers mois de 1911. L'une d'elles: celle d'un curé de Montréal, un certain abbé Rusconi, canadien de naissance et d'origine italienne, avait exprimé le désir de laisser à d'autres sa paroisse composée en grande partie d'émigrants italiens. Monseigneur Stagni, en communiquant cette nouvelle à Rome, pensait naturellement qu'une belle occasion de mettre pied au Canada s'offrait alors aux Servites de Marie. L'autre histoire: celle de l'archevêque de Vancouver, à l'autre bout du territoire occidental du Canada, qui avait écrit à Monseigneur Stagni sur l'opportunité de faire venir d'Italie un prêtre pour l'assistance de quelque 4000 italiens de la ville (et combien dans tout le diocèse?). Sur suggestion de Monseigneur Stagni, cet archevêque accepta de bon gré de confier ce soin pastoral à une communauté religieuse italienne et,

bien sûr, aux Servites de Marie.

C'est cette seconde «histoire» qui prévaut. Voyant qu'il ne serait pas possible d'obtenir pour Vancouver des prêtres italiens de la province servite américaine, Monseigneur Stagni s'adresse au prieur général de l'Ordre à Rome. La proposition de Monseigneur Stagni partait d'Ottawa le 16 janvier 1912; le 29 janvier elle était communiquée à Florence au prieur provincial de la Toscane.

Les préparatifs commencent aussitôt. Tout se déroule avec une très vive rapidité. Le 29 mars 1912, soit exactement deux mois après que le prieur général ait écrit à Florence la première fois, les trois premiers Servites arrivent à Montréal.

Quelle était leur préparation? En plus du latin, ils ne connaissaient que l'italien. L'enthousiasme et la générosité, c'était beaucoup mais pas tout. Le fait est que la proposition de Vancouver fut abandonnée. Les Servites arrivés d'Italie demeurent à Montréal où très tôt ils accepteront, non pas une mais deux paroisses: celle de Notre-Dame-de-la-Défense et de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, composées toutes deux d'émigrés italiens. Bientôt une autre paroisse leur sera confiée, celle de Saint-Antoine de Padoue à Ottawa, également pour les fidèles d'origine italienne. Ce dernier endroit deviendra aussi le siège du juvénat pour la formation de futurs Servites canadiens. Déjà en 1920, la majeure partie des candidats auront un nom de famille français. On s'oriente pour une présence canadienne des Servites de Marie au pays. Les progrès furent rapides. Après avoir formé un commissariat provincial, les couvents furent constitués en province autonome en 1948. Depuis 1979, même les communautés de l'Ordre qui se trouvent en France font partie de la province servite canadienne. En 1948, alors que les couvents canadiens devenaient une province autonome, entré dans l'Ordre son actuel prieur général, le canadien frère Michel M. Sincerny, réélu pour un autre six ans à la direction de l'Ordre par le Chapitre général de Rome de 1983.

Les couvents servites depuis 1848 à 1911

En 1848, à quelque trente ans de la «Restauration» et de la réorganisation de l'Ordre qui s'ensuivit, les couvents des Servites, encore tous en Europe, étaient au nombre de 64. Les frères au nombre d'environ 600; à ceux-ci, on devrait aussi ajouter les frères d'Espagne qui, après la suppression des Ordres religieux de 1835, continuaient de vivre hors des couvents, mais qui se considéraient en tout et pour tout Servites de Marie. À Aden, (capitale de l'actuel Yémen du sud), se trouvait encore frère Marco M. Gradenigo, en qualité de vice-préfet apostolique de cette mission.

En 1885, après une longue et douloureuse période de suppressions religieuses en Italie, les couvents étaient réduits à 53 (dont 34 italiens, contre les 46 de 1848). L'Ordre se trouvait aussi présent en Angleterre, et évidemment en Autriche et en Hongrie comme auparavant. La nouveauté la plus visible, ce sont les deux couvents des États-Unis d'Amérique, avec 15 frères. Au total, le nombre des frères était à peine de 359.

Vingt-cinq ans tard, en 1911, sur les 63 couvents de l'Ordre, 28 n'étaient pas italiens (dont 1 en Belgique et 7 aux États-Unis). En tout, les frères étaient au nombre de 584 (dont 54 aux États-Unis).

Quelques personnalités servites du 19^e siècle.

Durant la période qui nous concerne, il nous semble convenable de faire ressortir quelques figures servites particulièrement représentatives: le choix est nécessairement limité et nous sommes obligés aussi d'en exclure quelques-unes. Nous dirons quelques mots sur les frères suivants: frère Bonfiglio M. Mariani, un des derniers survivants de la suppression de la Congrégation des ermites de Mont Senario; frère Bonfiglio M. Mura, illustre figure non seulement comme prieur général, mais aussi comme enseignant, écrivain, homme mêlé aux affaires de son temps; frère Antonio M. Pucci, le saint «petit curé» de Viareggio; frère Agostino Morini, initiateur des fondations en Angleterre et aux États-Unis d'Amérique, historien de l'Ordre.

Frère Bonfiglio M. Mariani, né à Camaiore (Lucques) en 1734, était entré assez jeune chez

les ermites de Mont Senario, pour passer ensuite chez les ermites de Monterano et de Cibona. Une fois supprimée la Congrégation des ermites, il fut assigné quelques années plus tard au couvent de s. Maria in Via de Rome, où il y vécut pratiquement jusqu'à sa mort survenue en 1831. Une étude très récente de frère Roberto M. Fagioli OSM reconstitue à partir d'une abondante documentation l'aventure humaine et spirituelle de ce frère. Particulièrement dévot du Saint Sacrement et de Notre-Dame des Douleurs et reconnu pour la rigueur spirituelle de sa vie et pour les œuvres d'apostolat, il jouit, aussitôt après sa mort, d'une renommée de sainteté. De lui, nous avons plusieurs témoignages et ils seraient probablement encore plus nombreux si, au moment de sa mort, dans la communauté de s. Maria in Via, n'était pas née une controverse obstinée sur le genre de sépulture qu'il fallait réserver à ce frère.

Frère Bonfiglio M. Mura naquit à Cuglieri (Oristano, Sardaigne) le 6 août 1810 d'une très modeste famille d'artisans. En contact avec les Servites de Marie du couvent de son village natal, il entra dans l'Ordre à 15 ans. Il fit ses études à Florence, Gênes et Turin. Ordonné prêtre en 1833, il alla à Sassari, où il obtint le doctorat en théologie, puis devint lecteur en philosophie et régent des études. En 1842, à seulement 32 ans, il fut désigné par le gouvernement royal et par le Saint-Siège comme archevêque d'Oristano, mais il renonça à cette nomination. En 1847, il fut élu procureur de l'Ordre et y resta en fonction durant six ans. En 1853, il était pour retourner en Sardaigne, quand Pie IX le nomma professeur de droit naturel et civil à l'université de Pérouse, dont il devint aussi recteur en 1854, puis reconfirmé en 1859. À peine quelques jours avant les mouvements insurrectionnels unitaires de Pérouse (juin 1859), le Chapitre général élit frère Mura prieur général. L'abondante et captivante correspondance entre Gioacchino Pecci (évêque de Pérouse et futur Léon XIII) et frère Mura épargna à ce dernier des représailles quasi inévitables de la part des révoltés.

Frère Mura s'acquitta de la charge de prieur général jusqu'en 1868. Entre-temps, il remplit aussi d'autres fonctions. En avril 1860, il fut élu recteur de l'université romaine de la «Sapienza» et conserva ce titre jusqu'en 1876, même si en réalité il n'était plus responsable de cet office depuis le 20 septembre 1870.

Membre des collèges de théologie de Florence, de Pérouse et de Sienne, consultant des Congrégation pontificales de l'Inquisition et des Indulgences, membre de la commission du Syllabus, il fut aussi théologien des cardinaux Filippo de Angelis et de Luigi Amat di San Filippo e Sorso. Au Ier Concile du Vatican, il fut consultant «pour les affaires de la foi». À la chute de Rome, il fut obligé de s'éloigner par suite de manifestations hostiles de la part d'ex-étudiants de la «Sapienza». Il obtint du général Cadorna un sauf-conduit jusqu'à Cagliari et se retira dans son village natal. En 1878 et 1879, il enseigna le droit naturel et civil au séminaire de Cagliari. Créé archevêque d'Oristano par Léon XIII, il fut consacré en 1879 et dirigea le diocèse durant trois ans seulement. Il mourut à Cuglieri, le 18 juillet 1882. Sa dépouille mortelle fut d'abord ensevelie au cimetière civique de Cuglieri; puis le 1er octobre 1902, on y fit sa translation à la collégiale de s. Maria ad Nives de la petite ville: ce fut l'occasion d'obsèques solennelles.

La production de frère Mura comme écrivain recouvre une trentaine de sujets, dont une vingtaine sont des œuvres publiées sous son nom, quelques-unes seulement avec ses initiales, et d'autres anonymes. Le nom de Mura est encore très vivant en Sardaigne, où l'illustre servite de Marie est honoré par des noms de rues et par des monuments qui lui sont dédiés. Les auteurs qui ont écrit surtout sur les dernières années de sa présence à l'université romaine de la «Sapienza» avant la chute de Rome ont pour la plupart tracé un portrait séditieux de frère Mura, en le qualifiant de conservateur et de réactionnaire. Sans doute, les écrits de Mura furent-ils témoins d'une sorte de «cauchemar de la société contemporaine»; cependant, sa défiance des innovations fut toujours accompagnée d'une grande loyauté et d'une clarté de principes qui le rendirent un personnage respecté de la part de tous ceux qui le connurent de près.

Saint Antoine M. Pucci naquit d'une famille pauvre en 1819. Son père était sacristain et fermier du prêtre de Poggiolo, petite paroisse dans la haute vallée de Bisenzio. La famille était composée de neuf enfants auxquels vint s'ajouter une enfant adoptée. Jusqu'à dix-huit ans, Antoine vécut dans sa famille. Il est initié aux études par le curé, un prêtre préparé, comme il est de bonne

tradition en Toscane. En 1837, accompagné de son père et du curé, il est accueilli par les Servites de Marie au couvent de la Santissima Annunziata de Florence. Il est admis au noviciat (changeant son nom d'Eustache en celui d'Antoine M.), mais à cause des lois de l'époque, il devra attendre d'être âgé de vingt-cinq ans avant de prononcer des vœux. De 1839 à 1843, il vit à Mont Senario où le climat est rigoureux et la discipline austère. L'année suivante, il est assigné à Viareggio où, quatre ans plus tôt, avait été créée la paroisse de s. Andrea. Il se perfectionna dans les études. En 1847, il reçoit le diplôme de bachelier en théologie. La même année, il est curé de s. Andrea de Viareggio. En 1850, il obtient le diplôme de maîtrise en théologie. Il demeure à Viareggio jusqu'à sa mort (1892), même durant son mandat de prieur provincial de la Toscane (1883-1890).

Le demi-siècle de sa permanence à Viareggio est marqué par d'importants événements. En 1847, la ville de Lucques passe au grand-duc de Toscane. La même année, éclate une désastreuse disette. 1854 est l'année du terrible choléra. Le père Pucci n'abandonne jamais Viareggio. En 1866, la suppression réduit les frères à une extrême pauvreté, mais le père Pucci n'en fait pas un drame. Il manifeste une grande constance dans ses divers apostolats: un intérêt quotidien pour la vie des très pauvres familles de pêcheurs de la paroisse; l'instruction catéchétique et élémentaire aux enfants de ces familles; la préparation de la prédication dominicale (à preuve, ses nombreux cahiers de prédication); la préoccupation d'accroître l'assistance matérielle, sanitaire et morale des enfants et des jeunes, même jusqu'à créer une colonie de vacances au bord de la mer, le premier en Italie. La vie spirituelle d'Antoine M. Pucci est caractérisée par la sobriété, la simplicité et la pauvreté; par une vive piété envers l'eucharistie et une grande dévotion envers Notre-Dame des Douleurs; par un attachement à la Famille servite et un engagement concret en faveur des vocations. Un très beau profil d'Antoine M. Pucci fut tracé le 21 mai 1963, à la Basilique de Monte Berico, par Monseigneur Albino Luciani, évêque de Vittorio Veneto, le futur pape Jean-Paul 1er. Durant une des plus difficiles périodes de l'histoire de l'Ordre, le père Pucci affronta avec foi et cohérence chaque situation. Le pape Jean XXIII, par un décret du 9 décembre 1962, l'éleva à la gloire des saints. Ce n'est pas sans à-propos que la bulle de canonisation s'ouvre par les mots suivants: «Chaque fois que nous méditons sur l'image du Bon Pasteur...» Et c'est sous le titre *Piccola storia di un buon Pastore* (= Petite histoire d'un bon Pasteur) que frère Ubaldo M. Forconi écrivit peu de temps avant de mourir (1981) une charmante biographie du «petit curé» de Viareggio.

De frère Agostino Morini (Florence 1826 - Rome 1909), il existe deux biographies bien documentées écrites respectivement par frère Pérégrin M. Soulier OSM et, plus récemment, par frère Justin M. Ryska OSM. Dès sa jeunesse, frère Morini manifesta un vif intérêt pour les études humanistes et surtout pour l'histoire. Ouvert et versatile, il entretenait une étroite correspondance épistolaire avec des hommes d'études et de lettres, italiens et étrangers de son temps. De 1864 à 1888, il participe d'une façon décisive aux fondations de l'Ordre en Angleterre et aux États-Unis d'Amérique. Élu postulateur pour les causes des saints et bienheureux de l'Ordre au Chapitre général de 1888, frère Morini retourna à ses recherches et fut assistant du frère Pérégrin M. Soulier pour mettre sur pied la collection *Monumenta Ordinis Servorum Sanctae Mariae* et assurer sa continuité. En 1896, on lui accorda les privilèges des ex-prieurs généraux. Il mourut en 1909 à l'âge de 83 ans, au couvent de s. Maria in Via.

Nombreux sont les autres frères servites du 19e siècle, qui mériteraient une mention particulière. Nous nous limitons à souligner les suivants. Frère Gavino Secchi Murro (1794-1868), procureur de l'Ordre (1835-1841), protecteur et promoteur des missions, ami et défenseur de Rosmini (plusieurs documents qui le concernent se trouvent aux archives du couvent de s. Maria in Via, de Rome). Des missionnaires «avant la lettre» furent aussi Antonio Bonagiunta Foguet, Bernardo Rabascall, José Viñes, Pellegrino Serafini et Marco M. Gradenigo. Un paroissien de s. Maria in Via de Rome, frère Alessio M. Biffoli (1828-1892) fut curé durant vingt ans à Saint-Marcel de Rome, puis évêque de Fossombrone. D'autres prieurs généraux non rappelés ici, mais tous très méritants pour avoir redonné vigueur à l'Ordre: Pier Francesco M. Testa (1882-1888), Andrea M. Corrado (1889-1895), Giovanni Angelo M. Pagliai (1895-1901), Giuseppe M. Lucchesi (1907-1913). Il faudrait aussi ajouter les noms suivants: le tertiaire Don Ferdinando M.

Baccilieri, frère Filippo M. Bosio et frère Antonio M. Appolloni, tous deux pionniers de la fondation des Servites de Marie en Angleterre, et enfin frère Manetto M. Niccolini, mortellement blessé en 1867 durant l'assaut de Garibaldi à Viterbe et que l'on fit passer plus tard, bien malgré lui, comme un héros de la Renaissance italienne.

Dates à retenir

- 1814-23 Gouvernement du vicaire général, frère Stefano Antommarchi. Lente reprise de l'Ordre après les suppressions de Napoléon.
- 1831 Mort de frère Bonfiglio M. Mariani, survivant de la Congrégation des ermites de Mont Senario. Mort de la vénérable M. Luisa Maurizi.
- 1835 Les Servites retournent officiellement à Monte Berico (Vicence). Suppression définitive de la province d'Espagne.
- 1840-42 Mission avortée des deux Servites espagnols à Mindanao (Philippines).
- 1840-49 La vice-préfecture apostolique de l'Arabie (siège à Aden, Yémen du Sud) est confiée à l'Ordre.
- 1841 Fondation du couvent de s. Andrea de Viareggio. À compter de 1847, frère Antoine M. Pucci deviendra curé pour 45 ans.
- 1852 Première présence d'un Servite de Marie aux États-Unis d'Amérique.
- 1859-69 Le généralat de frère Bonfiglio M. Mura.
- 1860 Fondation du Tiers-Ordre des Servites à Cuba.
- 1864 Agrégation de l'Ordre des sœurs Mantelées de Cuves-Londres: la première d'une longue série de Congrégations. Arrivée des premiers frères servites en Angleterre.
- 1866 Suppression des ordres religieux par le gouvernement unitaire d'Italie.
- 1870 Fondation de l'Ordre aux États-Unis d'Amérique.
- 1877 Après un siècle d'absence, les Servites retournent en France (collège de Vaucouleurs).
- 1885 Célébrations solennelles du 6e centenaire de la mort de saint Philippe Benizi.
- 1888 15 janvier: canonisation des sept saints Fondateurs. Célébration du Chapitre général de l'Ordre à Rome, après une interruption forcée de presque trente ans; un Chapitre qui avait été précédé en 1883 par quelques Chapitres provinciaux en Italie. Fondation du monastère des cloîtrées à Bognor Regis (Angleterre).
- 1890 Les couvents encore existants du Piémont sont unis, pour une période de 9 ans, à la province «Picena» (dite de la Romagne).
- 1891 Les Servites ouvrent un couvent à Bruxelles, Belgique.
- 1892 Mort de saint Antoine M. Pucci.
- 1895 Ouverture à Rome du Collège international Saint-Alexis Falconieri.
- 1896 Les Servites retournent à Venise (nouvelle fondation à l'église du Sacré-Cœur).
- 1900 Tentative infructueuse d'un retour en Espagne.
- 1901 Un «vœu» du Chapitre général demande à l'Ordre de «repandre aussitôt que possible les missions chez les infidèles».
- 1905 Le Chapitre général extraordinaire de Rome pour la révision des Constitutions.
- 1907 Promulgation des nouvelles Constitutions de l'Ordre.
- 1909 Les couvents des États-Unis d'Amérique sont érigés en province. Mort de frère Agostino Morini.
- 1912 Fondation de l'Ordre au Canada.

ANTHOLOGIE

Discours de saint Antoine M. Pucci aux frères du couvent de Viareggio, à l'occasion de la prise de possession de sa charge comme prieur conventuel, en 1859.

Pleinement persuadé et convaincu de la vérité contenue dans cette sentence: «Il vaut mieux obéir que commander», j'avais décidé dans mon esprit de ne pas accepter de charges importantes comportant de graves responsabilités ni près de Dieu, ni près des hommes, tenant compte des temps difficiles que nous vivons aujourd'hui. Dans ce but, par écrit et par oral, je suppliai et je conjurai les supérieurs de bien vouloir m'exonérer de l'énorme poids de curé, devenu désormais insupportable en raison des inconvénients de santé et d'autres très graves motifs, hélas sensibles à ma conscience. Mais les supérieurs pensèrent différemment; et au lieu d'accéder à mes suppliques, ils voulurent doubler mon fardeau en ajoutant en plus la charge scabreuse de prieur de cette très respectable communauté. Mes objections ne prévalurent pas; l'aveu de mon insuffisance fut remis entre les mains de Dieu, pour que de là viennent les secours appropriés, et moi, fils de l'obéissance, je dus accepter cette responsabilité.

Et c'est pourquoi, mettant ma confiance en Dieu, en la très efficace protection de notre céleste fondatrice Notre-Dame des Douleurs, de même qu'en l'intercession de nos saints et bienheureux, aujourd'hui, très révérends pères dans le Christ et frères bien-aimés, j'accepte quoiqu'en tremblant d'être votre supérieur; une charge terrible, car je sais qu'il m'en sera demandé un compte très rigoureux au tribunal de Dieu; une charge scabreuse, oui je le répète, car même si votre docilité et les autres vertus qui vous distinguent me sont connues, nous vivons toutefois dans des circonstances telles que nous ne pouvons, même si nous le voulions, éviter cette charge.

Pour commencer cette mission, je vous exhorte donc, avec l'apôtre saint Paul, à marcher avec droiture dans la vocation à laquelle Dieu vous appela, quand un rayon de sa lumière céleste illumina votre esprit, vous fit connaître les risques du monde, vous détermina à lui tourner le dos et à accourir en toute fragilité vers l'endroit sûr de la vie religieuse. Accueillis et admis dans cet abri, vous avez consacré au Seigneur votre corps par le vœu de chasteté, vos biens et vos avoirs par le vœu de pauvreté, vos opinions par le vœu d'obéissance. «Renouvelez donc vos vœux au Très-Haut» comme l'Esprit Saint vous l'ordonne par la bouche du psalmiste: si vous ne voulez encourir l'infâme réputation de parjure et de sacrilège; loin de votre esprit toute pensée impure et de votre cœur tout désir désordonné, toute affection perverse. Je vous rappelle encore que les œuvres de chair, si elles conviennent mal à un chrétien, rendent encore beaucoup plus coupable le religieux qui en obscurcit son âme. Loin aussi de vous les attachements désordonnés aux biens de la terre, auxquels vous avez généreusement renoncés; à ce peu qui vous est concédé pour votre usage, faites attention à ne pas y attacher votre cœur. Loin de vous encore les caprices personnels et la propre volonté: funeste cause des plus graves désordres, poison mortel de la discipline régulière. Je vous rappelle enfin l'observance de nos saintes Règles et Constitutions qui nous guident sur la voie de la perfection religieuse à laquelle nous devons tendre sans cesse, si notre salut éternel nous tient à cœur et nous presse.

Portons un regard sur notre mode d'agir et examinons-nous justement si nous n'avons rien à reprendre et à réformer en nous. Il est vrai, nous sommes tous religieux, parce que nous sommes unis par les vœux et parce que nous portons l'habit du religieux. Mais les vertus du vrai religieux, dites-le-moi, où sont-elles en nous? Et à commencer par moi-même, où est cette retenue, cette gravité, cette circonspection dans le regard et dans les traits, dans la conversation en dehors du cloître, quand le demande non pas la légèreté, mais la charité, la politesse ou tout autre motif raisonnable? (...) Et cette charité fraternelle qui ne se gonfle pas devant les honneurs, qui ne se trouble pas devant les humiliations, qui ne connaît pas les compétitions et les envies, qui ne recherche pas ses propres commodités, mais qui sacrifie son propre intérêt pour le bien et l'avantage de tous? (...)

Cependant, révérends pères et frères dans le Christ, nous ne devons pas nous désespérer pour cela, ni nous décourager, si jusqu'à présent nous n'avons pas correspondu à l'idéal très élevé de notre vocation. Mais comme des hommes courageux et forts, nous devons dire avec le prophète: «Je le dis: maintenant je recommence». Dans le passé, je fus relâché dans les devoirs de ma profession; et moi, sous l'habit religieux qui est mon uniforme de patience, d'humilité, de modestie,

de pureté, d'abnégation, je cachais mon ressentiment, mon orgueil, ma vanité, ma sensualité, mon égoïsme. Mais à l'avenir, il n'en sera plus ainsi. Au contraire, comme la lumière sur le candélabre, après m'être moi-même sanctifié, à l'avenir je m'emploierai afin que mon prochain reste édifié de ma conduite et rende gloire au Très-Haut qui est dans les cieux. (...)

Je recommande et j'ordonne la fréquence et l'assiduité au chœur à tous sans exception, à moins que des raisons d'office nous trouvent occupés au moment de la prière chorale. Je ne connais pas de privilégiés parmi nous. Que personne parmi nous ne s'enhardisse à colporter dehors ce qui se fait ou se dit dans le couvent, autrement il m'en rendra compte; et prêtre ou convers, il sera puni en toute rigueur. Enfin, conservons cette bonne entente qui, grâce à Dieu, a toujours existé entre nous; aidons-nous mutuellement, sachons compatir les uns envers les autres, conservons la paix, et le Dieu de la charité sera avec nous.

Note

L'extrait précité est tiré de l'opuscule *Parole di un padre e pastore. Prediche scelte del curatino* (Paroles d'un père et pasteur. Prédications choisies du «petit curé») de P.M. Suarez OSM, Roma, 1962 (Studia historica minora IV), pp. 15-19: transcription tirée de manuscrits autographes du père Pucci, conservés encore aujourd'hui aux archives du couvent de s. Andrea de Viareggio. Voir aussi la plus récente bibliographie du «Curatino»: U. M. Forconi OSM, *Petite histoire d'un bon pasteur...*, Viareggio, 1978 (pour la date de ce discours, voir pp. 118-119): «... il fut élu prieur au Chapitre provincial de 1859»).